



MON COPILOTE

LE PARTAGE DE TRAJETS SOLIDAIRES AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mon Copilote est une entreprise sociale et solidaire visant à améliorer l'inclusion des personnes âgées et handicapées en facilitant leurs déplacements lors de trajets réguliers ou occasionnels. Mon Copilote crée et anime des communautés de « copilotes » formés

pour accompagner les personnes dans leurs déplacements en voiture, à pied ou en transports en commun. 4 territoires disposent aujourd'hui d'une communauté de copilotes : Clermont-Ferrand, l'Essonne, la Seine et Marne ainsi que la ville de Pau.

COMMENT ÇA SE PASSE CONCRÈTEMENT ?

Marcel souhaite aller voir des amis à 15km de chez lui mais il ne peut plus conduire. Quant à Claire a besoin d'une personne pour l'aider à prendre le train Paris-Toulouse.

Marcel et Claire font une demande d'accompagnement à Mon Copilote, sur la plateforme Internet ou bien par téléphone auprès de la centrale d'appels. Un membre de l'équipe se charge ensuite de diffuser leurs besoins auprès des copilotes du territoire et les met en lien avec 2 copilotes proches de chez eux. Avant le voyage, Mon Copilote explique à Chantal et à Léo les troubles et les besoins de Marcel et Claire, afin que le trajet se déroule sereinement.

Vous l'aurez compris, les pilotes sont les personnes âgées ou en situation de handicap; les copilotes, sont ceux et celles qui acceptent de les accompagner.

La plupart sont bénévoles mais il y a aussi des professionnels que l'on appelle les «copilotes SOS» qui interviennent lorsqu'aucun copilote bénévole n'est disponible.

QUI SONT LES COPILOTES?

La seule condition pour devenir copilote est d'être majeur. C'est un rôle ouvert à toute personne qui le souhaite. Des ateliers de sensibilisation au handicap sont organisés dans chaque territoire, permettant aux copilotes de préparer l'accompagnement des pilotes. Au cas par cas, chacun est ensuite briefé sur les besoins spécifiques du pilote qu'il va rencontrer.

Il y a aujourd'hui plus de 3000 copilotes répartis sur les 4 territoires où les communautés sont développées.

DE "HANDIVALISE" À "MON COPILOTE"

Au départ, l'initiative visait à faciliter les longs trajets occasionnels pour les personnes en situation de handicap. Anne Keisser, elle-même concernée par le handicap de sa sœur, rencontrait des difficultés à la faire venir en train pour les week-end.

En effet, Caroline n'avait ni besoin de transport médicalisé ni d'un éducateur pour se déplacer...Juste d'une personne qui l'aide à prendre le train !

RENCONTRE AVEC :

ANNE KEISSER

Fondatrice de Mon copilote

« La personne âgée ou en situation de handicap reste le pilote du trajet: c'est elle qui définit ses besoins et les modalités du déplacement »

Confrontée au manque de solution existante, Anne Keisser a imaginé l'initiative « Handivalise ».

Rapidement, il est apparu un réel besoin sur les trajets du quotidien pour aller faire des courses, visiter ses proches ou pratiquer un des loisirs... Mais également un besoin chez un autre public : les personnes âgées.

Le concept d'Handivalise a ainsi été étendu et son nom transformé : Mon Copilote est né en 2018, sous la forme d'une entreprise sociale et solidaire.

UNE PRÉOCCUPATION POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER

Rapidement, une préoccupation est apparue pour les personnes âgées vivant avec des troubles cognitifs, et notamment avec la maladie d'Alzheimer.

Accompagné par la Fondation de France et la Fondation Médéric Alzheimer, Mon Copilote a mis sur pied une expérimentation sur le territoire de Pau, visant à adapter le service aux besoins spécifiques de ce public.



“Si les personnes se sentent capables de faire un trajet toutes seules après avoir été accompagnées par un Copilote, alors on a atteint notre objectif final. C’est aussi en cela que le service est inclusif : on ne vise pas seulement à accompagner les déplacements mais aussi à autonomiser les personnes dans leur mobilité, même si dans les faits on s’aperçoit que ce n’est pas toujours possible !”

Prolongée jusqu’en fin d’année 2020 en raison de la crise sanitaire, l’expérimentation a mis en lumière le besoin de sensibilisation des chauffeurs et du personnel d’accueil du réseau de transport en commun de la ville. Cet effort de sensibilisation devient pour Mon Copilote un axe de développement important.

« Toute l’équipe a ainsi été formée pour mieux comprendre la maladie et ses troubles, et être en mesure de transmettre les bonnes pratiques pour accompagner les personnes vivant avec la maladie d’Alzheimer ».

SENSIBILISER LA POPULATION

Pour Anne Keisser, Mon Copilote permet aux bénévoles, aux copilotes, ainsi qu’au personnel des sociétés de transports en commun sensibilisés, de prendre conscience de ce que vivent les personnes en situation de handicap.

Ils comprennent par exemple qu’en cas de désorientation spatio-temporelle, il est difficile de suivre des horaires, d’appréhender les durées et de gérer les temps d’attente (entre deux trains par exemple).

Ils se rendent compte des inquiétudes voir des angoisses que cela engendre pour les personnes.

« Il y a aussi le rapport avec les autres passagers certaines personnes ont des comportements atypiques qui peuvent occasionner moqueries, réflexions désagréables. En partageant un trajet, on se rend compte d’une exclusion dont on n’avait pas forcément conscience et après on a cette sensibilité dans la vie de tous les jours ».

En créant de nouvelles communautés, et en élargissant le nombre de copilotes, Mon Copilote a un impact global de sensibilisation de la société aux difficultés vécues par les personnes entravées dans leur mobilité.

SOULAGER LES AIDANTS

Les aidants de personnes vivant avec un handicap ou de personnes âgées en perte d’autonomie consacrent une large partie de leur temps à la prise en charge des besoins de leurs proches. Pour optimiser le temps, les familles se recentrent souvent sur les activités indispensables déjà nombreuses et épuisantes.

Ainsi, les activités de loisirs et culturelles sont souvent laissées de côté au profit de la prise en charge médicale et de la réorganisation du quotidien.

« Le service proposé par Mon Copilote contribue à soulager les aidants souvent très sollicités ».

L’accompagnement par un copilote permet à l’aidant de souffler le temps d’un rendez-vous médical ou encore d’une activité de loisir. De façon indirecte, Mon Copilote peut avoir des effets sur l’accès aux loisirs, en offrant aux personnes des solutions de transport peu coûteuses et en autonomie vis-à-vis du proche aidant. Au-delà du développement de projets pour les personnes vivant avec un handicap ou des troubles cognitifs, pour Anne Keisser, il ne faut pas oublier d’agir pour rendre ce qui existe déjà plus accessible.

« Par exemple, on se tourne vers Blablacar pour mobiliser des covoitureurs, pour les trajets longs, des départs en vacances par exemple. On fait la médiation entre nos pilotes et ces covoitureurs en leur expliquant les besoins, les troubles, on les sensibilise ! Pour les trajets du quotidien, on est en train de développer un partenariat avec Klaxit, application de court-voiturage, sur le département de l’Essonne ».

CONTACT :

Anaïs de Mon Copilote,
Chargée de trajets
contact@mon-copilote.com
07 67 01 80 55